

Document **quantitatif estimatif**

POSTES	UNITÉS	QUANTITÉS	PRIX HT UNITAIRE	TOTAL
INSTALLATION DU CHANTIER	Forfait			
SONDAGE	U ou m ²			
BÛCHAGE	U ou m ²			
BROSSAGE, DÉPOUSSIÉRAGE	U			
TRAITEMENT EN PROFONDEUR	U ou ml			
APPLICATION DE SURFACE	m ² développé			
NETTOYAGE DU CHANTIER ET ÉVACUATION DES DÉCHETS				
			Total HT	

Cahier des Clauses
Techniques Particulières
(CCTP)

Les Insectes

Traitement
curatif des bois
contre
**Les insectes
à larves
xylophages**

OBJET DU CCTP :

Le présent CCTP concerne les travaux de traitement curatif... (préciser la partie d'ouvrage à traiter) contre... (préciser l'insecte).

DÉTAIL DE L'OFFRE :

Un quantitatif conforme à la trame fournie est joint au dossier.

DESCRIPTION DES TRAVAUX :

- travaux préparatoires :
- sondage de tous les bois
- bûchage des parties vermoulues
- brossage
- dépoussiérage et nettoyage
- traitement en profondeur (produit liquide ou gel)
- application de surface sur toutes les faces accessibles
(voir descriptif technique à l'intérieur du document)

janvier 2019

Dispositions Générales

CONFORMITÉ AUX DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE (RÈGLEMENTATION, NORME, RÈGLES DE L'ART)

L'ensemble des réglementations en vigueur doit être respecté, en particulier :

- le certificat biocide pour les opérateurs intervenant sur le chantier (obligatoire à compter de juillet 2015), arrêté du 9 octobre 2013 (www.legifrance.gouv.fr)
- les référentiels de prescriptions techniques de la Marque CTB-A+ en vigueur
- les préconisations du fabricant de produits biocides

DOCUMENTS CONTRACTUELS

- liste des documents généraux
- copie du certificat de qualité CTB-A+ de l'entreprise pour l'année en cours ou tout certificat équivalent
- copie des certificats biocides pour les intervenants sur le chantier
- attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle mentionnant les activités couvertes pour l'année en cours
- les fiches techniques, fiches de données de sécurité et certificat de qualité CTB-P+ des produits utilisés ou équivalents

QUALIFICATION DES ENTREPRISES

- l'entreprise en charge du marché doit être titulaire de la certification de services CTB-A+ délivrée par FCBA ou de toute autre certification de services équivalente

Pour plus d'information - www.ctbaplus.fr

Descriptif des travaux

Les prescriptions techniques suivantes doivent être respectées :

• Travaux préparatoires :

- sondage mécanique de tous les bois
- bûchage des parties vermoulues
- brossage et dépoussiérage des galeries apparentes et de l'ensemble de la surface des bois

• Travaux de traitement :

> Traitement en profondeur au moyen d'un produit liquide :

Pour les bois résineux

- forage de puits d'injection tous les 33 cm et au 2/3 de l'épaisseur dans tous les bois équarris dont le demi-périmètre est supérieur ou égal à 200 mm et la section supérieure ou égale à 70 mm et tous les bois bûchés
- forage de puits d'injection dans tous les bois en contact avec les maçonneries
- forage de puits d'injection au niveau des encastresments; dans ce cas, ils sont doublés et orientés vers les maçonneries au plus près de celles-ci
- injection de produits biocides

Pour les bois feuillus

- forage de puits d'injection tous les 33 cm et au 2/3 de l'épaisseur dans toutes les parties aubieuses d'une épaisseur supérieure à 30 mm
- forage de puits d'injection dans tous les bois en contact avec les maçonneries
- forage de puits d'injection au niveau des encastresments; dans ce cas, ils sont doublés et orientés vers les maçonneries au plus près de celles-ci
- injection de produits biocides

Nota : dans le cas d'un traitement préventif, seuls les ancrages et bois en contact avec les maçonneries sont injectés

> Traitement en profondeur au moyen d'un produit gel :

Pour les bois résineux

- les bois ayant une section d'une largeur supérieure ou égale à 100 mm et un 1/2 périmètre supérieur ou égal à 400 mm ainsi que les bois ronds d'un diamètre supérieur à 300 mm
- les bois en contact avec la maçonnerie
- les bois au niveau des encastresments

Pour les feuillus

- les bois en contact avec la maçonnerie
- les bois au niveau des encastresments

Nota : dans le cas d'un traitement préventif, seuls les ancrages et bois en contact avec les maçonneries sont injectés

Quelles que soient la nature du produit et l'essence de bois, une application de surface est faite sur toutes les faces accessibles.

Une application conforme aux référentiels de la Marque CTB-A+ permet de répondre à ces exigences.